#10

(CARA'MAG')

AUTOMNE 2012

Le MAGAZINE de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

La rentrée
avec la CARA

SOMMAIRE

ACTUALITÉS

6/7 **Brèves de Conseils**
8/9 **Les chantiers se poursuivent**
10/11 **Le projet de gare intermodale de Royan**
12/14 **Mieux se déplacer demain**

DOSSIER : La rentrée avec la CARA

16/19 **La rentrée des 0-3 ans**
20/21 **La rentrée des 6-12 ans**
22/23 **La rentrée des 16-25 ans**
24/25 **Un mercredi, un métier !**
26/28 **Agir pour la prévention !**

VIE DES COMMUNES

30/31 **Je recycle, tu recylces, Virginie, elle recycle aussi !**
32/33 **Un voyage à travers les sens**
34/36 **Dans les coulisses des Jeudis Musicaux !**

ÉCONOMIE - TERRITOIRE

38 **La Journée de l'Entrepreneur**
39/40 **Salon Provemploi**
40/41 **«Rando», «Resto», produits locaux**
44 **Le CODEV**

MAGAZINE

46 **Connaissez-vous la fête de l'énergie ?**
Hakim Boucheta, un sauveteur à l'honneur / La BD de Piou Piou
47 **Adoptez-les / Joue avec Ulysse !**

Magazine de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

Direction de la communication : 107 avenue de Rochefort -17201 Royan Cedex
Tél. 05 46 22 19 20 - Web : www.agglo-royan.fr E-mail : contact@agglo-royan.fr

Directeur de la publication : Jean-Pierre Tallieu. / **Directrice de la communication :** Bénédicte Bourgoin.

Comité de rédaction : Nancy Bastélica, Bénédicte Bourgoin, Alain Cholet, Cécile Ducos, Nathalie Giret, Catherine Gueydan, Sylvie Poulin, Claire Sassi.

Rédaction : Bénédicte Bourgoin, Claire Sassi.

Conception graphique, mise en page : Nancy Bastélica. / **Crédits photos (Droits réservés) :** Franck Prével / Michèle Garreau (P.10/11)

Ont collaboré à ce numéro : Patrick Bonneau, Flore Bonny, Stéphanie Garnier, Karen Louineau, Gaël Perrochon et Sylvie Poulin

Impression : Imprimerie Vincent - Tours - Tirage : 46 000 ex.

N° ISSN : 2107-5476
N° ISSN (en ligne) : 2107-6960

Tous droits de reproduction réservés.

L'Edito

Jean-Pierre TALLIEU
Président

Vice-président du
Conseil Général 17
Maire de La Tremblade

La rentrée de septembre, tout comme les fêtes de Noël, est une période plus particulièrement dédiée aux jeunes. Il faut s'occuper de la garde des plus petits, remplir les cartables et caler les emplois du temps, penser aux stages des plus grands… Autant d'impératifs à prévoir pour que l'année se déroule sans encombre. A la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, nous avons les mêmes préoccupations que vous, mais nous les considérons sous un autre angle : vous faciliter cette rentrée et l'année à venir. Le dossier de ce CARA'MAG' vous propose de découvrir l'étendue des services que nous mettons en place dans le domaine de la petite enfance et de la jeunesse. Vous constaterez que de 0 à 21 ans, vos enfants et leur épanouissement motivent les actions que nous réalisons afin de leur faire bénéficier de tous les atouts de nos 31 communes et bientôt 34 puisque le 1er janvier 2013, Corme-Écluse, Sablonceaux et Saint-Romain-de-Benet intégreront notre intercommunalité. D'ailleurs le prochain numéro de CARA'MAG' traitera essentiellement de ce schéma territorial.

Mais pour s'épanouir sereinement, il convient aussi d'évoluer dans un environnement préservé et agencé de manière cohérente et durable. À travers son Plan de Déplacement Urbain (PDU), son Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) et son Plan Plage, la CARA affirme sa volonté politique de voir se développer des aménagements adaptés et nécessaires au bien-être de tous. Cela nécessite des investissements importants et le contexte financier actuel appelle à la rigueur. Néanmoins, se projeter dans l'avenir, pour nous élus, c'est aussi agir de manière rigoureuse et responsable. Cette conduite nous l'observons depuis toujours et pour parvenir à maintenir le cap, nous devons aussi prévoir le développement économique de notre territoire. Cela passe par une valorisation de nos filières et de nos spécificités au-delà même de nos simples frontières. C'est pourquoi, le 16 octobre prochain, notre collectivité participera au salon national Provemploi à Paris. Cette manifestation est consacrée aux franciliens souhaitant s'installer en province pour reprendre une activité ou en créer une. Nous avons tout à gagner à faire valoir nos richesses auprès d'une population nouvelle et désireuse d'entreprendre.

Les autres thèmes abordés dans ce numéro : Conseil de développement, développement agricole, culture vous permettront de mesurer nos capacités à innover continuellement afin de construire le territoire que nos enfants seront fiers d'habiter demain. Et cet avenir, c'est avec vous que nous souhaitons le préparer en vous plaçant au cœur de nos projets.

Très bonne rentrée et bonne lecture à tous !

LA JOURNÉE DE L'ENTREPRENEUR

Palais des Congrès de Royan

4ème édition

Jeudi 15 novembre 2012

10h00 – 18h00

AGGLOMÉRATION ROYAN ATLANTIQUE

INNOVER - CRÉER - DÉVELOPPER - REPRENDRE - TRANSMETTRE

UNE JOURNÉE UNIQUE POUR RENCONTRER LES PROFESSIONNELS DE L'ACCOMPAGNEMENT

Contact : CARA - Annick Martin Tél. 05 46 22 19 20 / a.martin@agglo-royan.fr

ACTUALITÉS

Brèves de **Conseils**

Avant la trêve estivale la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique a tenu trois conseils communautaires, parmi lesquels un conseil exceptionnel, le 2 juillet, dédié à la prise de compétence «Construction et gestion des nouvelles casernes de gendarmerie sur le territoire».

29 JUIN 2012 : BILAN DE L'ANNÉE 2011 !

Ce Conseil communautaire était principalement dédié à la présentation des rapports d'activités annuels (2011) de l'Assainissement des eaux usées, de l'élimination et la valorisation des déchets et des Transports. Ces trois volets seront intégrés dans le rapport d'activités annuel 2011 de la CARA actuellement en cours de finalisation. Dès le 30 septembre, vous pourrez le consulter sur notre site Internet www.agglo-royan.fr et sur demande, à l'accueil de la CARA, 107 avenue de Rochefort à Royan.

2 JUILLET 2012 : UNE NOUVELLE COMPÉTENCE POUR LA CARA !

Déjà compétente dans le domaine de la sécurité des personnes et des biens via son axe Politique de la Ville et sa participation au Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, la CARA a décidé d'étendre sa compétence à la «construction et gestion de nouvelles casernes de gendarmerie sur le territoire». Jean-Pierre Tallieu, Président de l'Agglomération Royan Atlantique explique ce projet : «*Il y a actuellement quatre gendarmeries sur le territoire de l'Agglomération, Royan et La Tremblade (qui dépendent de la compagnie de Rochefort), Saujon et Cozes (sous la coupe de la compagnie de Saintes). Les locaux actuels ne sont plus fonctionnels ni adaptés à l'accueil du public et des militaires. Il y a un vrai souci et l'État n'a pas les moyens d'intervenir. 'ai donc pensé que la CARA pouvait prendre cette compétence, il est important pour nous d'envisager la gestion de la sécurité des habitants sur plusieurs sites.*» Ainsi, cette nouvelle attribution ne concernera que la prise en charge des locaux. Plusieurs réunions ont déjà eu lieu avec les services de l'État et le 2 juillet dernier, des responsables de la gendarmerie étaient présents pour participer aux débats avec les élus. Les rénovations vont se jumeler avec les restructurations et si la brigade de Royan est appelée à disparaître, ce n'est pas le cas de ses effectifs qui seront redéployés. Sur notre territoire, on comptabilise environ 50 gendarmes et la plus grande brigade est celle de La Tremblade. L'arrêté préfectoral entérinant cette décision devrait être publié d'ici quelques jours.

4

GENDARMERIES SUR LE TERRITOIRE DE L'AGGLOMÉRATION ROYAN ATLANTIQUE

Royan et La Tremblade
(qui dépendent de la compagnie de Rochefort),

Saujon et Cozes
(sous la coupe de la compagnie de Saintes)

20 JUILLET 2012 : LE COÛT DE L'ÉNERGIE AU CŒUR DES DÉBATS !

L'énergie reste pour les ménages modestes une source de dépenses importantes. Dans le cadre de sa compétence Équilibre social de l'Habitat et du programme «Habiter mieux» engagé par l'État et contractualisé avec le département de la Charente-Maritime en 2011 par le Contrat Local d'Engagement (CLE), la CARA a décidé d'approuver le protocole territorial d'aide à la rénovation thermique des logements privés et de mettre en place un dispositif financier complétant les aides attribuées aux propriétaires répondant aux conditions fixées par le programme «Habiter mieux».

- Vous occupez un logement dont vous êtes propriétaire,
- votre logement a plus de 15 ans d'ancienneté,
- vous faites réaliser un audit thermique de votre logement, estimant un gain d'économies d'énergie après travaux d'au moins 25%,
- vous faites réaliser les travaux par des professionnels du bâtiment,
- les travaux doivent respecter les critères thermiques réglementaires,
- vos conditions de ressources sont les suivantes :

Nombre de personnes du ménage	Niveau de ressources
1	Entre 11 641 € 26 500 €
2	16 985 € et 37 100 €
3	20 428 € et 45 050 €
4	23 864 € et 53 000 €
5 et plus	27 316 € et 60 950 €

Conditions de ressources : votre revenu fiscal figurant sur votre avis d'imposition de l'année N-2, actuellement avis d'imposition 2010, doit correspondre aux seuils ci-dessus.

La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique peut vous apporter les aides suivantes :

- 100 % du coût de l'audit énergétique de votre logement (plafonné à 550 €), si les travaux sont réalisés dans les trois ans,
- une aide au m² pour les travaux d'isolation de toiture, de murs et de remplacement des fenêtres (cf. tableau ci-dessous),
- un bonus de 500 € pour une utilisation d'éco-matériaux.

Types de travaux	Calcul de l'aide	Montant maximum de l'aide
Isolation de toiture	10 €/m²	1 500 €
Isolation des murs	12 €/m²	1 500 €
Remplacement des fenêtres	50 €/m²	1 500 €

Renseignements et dossier sur demande à l'Espace Info Énergie de la CARA au 05 46 22 19 36

24 septembre 2012

C'est à cette date que sera entériné en Conseil Communautaire l'arrêté préfectoral du 17 juillet dernier portant sur le nouveau périmètre territorial *(CARA'MAG' n° 6 et n°7)* de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique.

À compter du 1er janvier 2013, la CARA comptera 3 nouvelles communes :

- Corme-Écluse,

- Sablonceaux

- Saint-Romain-de-Benet.

Le dossier du prochain CARA'MAG' leur sera spécialement dédié.

Les chantiers se poursuivent

Réfection du bâtiment des balances à l'Hippodrome Royan Atlantique

Suite à la livraison fin août 2012 des écuries «Macaire» et «Chaillé-Chaillé», les travaux de la première phase de restructuration de l'Hippodrome sont achevés. Place désormais aux travaux de réfection du bâtiment des balances, destiné à l'accueil du public. L'appel d'offres est en cours. Les travaux seront effectués entre novembre 2012 et juin 2013, achevant ainsi la rénovation totale de l'Hippodrome Royan Atlantique.

Une déchetterie opérationnelle à Brie-sous-Mortagne

Depuis juillet dernier, la nouvelle déchetterie de Brie-sous-Mortagne destinée aux particuliers est opérationnelle. Les services techniques de la CARA ont procédé sur le site à des essais en installant du plastique recyclé pour la protection des quais. Une jachère fleurie apicole borde également cette nouvelle structure, afin de favoriser la venue d'insectes butineurs.

Réhabilitations

«Maison des Douanes»

Acheté le 21 novembre 2007 par la CARA, cet ancien bureau douanier de Royan, situé à Saint-Palais-sur-Mer, est inapproprié à l'accueil de visiteurs en raison de sa vétusté. La CARA souhaite donc le réhabiliter afin d'ouvrir ce site remarquable au public. Pour le moment, un concours d'architectes est en cours. Quatre candidats ont été retenus pour y participer. Le lauréat sera connu d'ici le mois d'octobre prochain. S'en suivront des études techniques du site, un dépôt du permis de construire pour une fin des travaux prévue en juin 2014.
Ce site deviendra la vitrine des patrimoines vivants de notre territoire avec une mise en valeur des jardins et une adaptation au projet du bâti.

Décharge de La Tremblade

Dans le cadre de la réhabilitation de la décharge de La Tremblade, un assistant à maîtrise d'ouvrage a été retenu par la CARA. Une consultation d'entreprises est en cours.

Réfection de l'Hôtel des entreprises

Un appel d'offres pour la réfection de la toiture-terrasse de l'Hôtel des entreprises de la CARA est en cours. Le bâtiment devra également être remis aux normes électriques. Les peintures et revêtements de sol seront remis à neuf. La CARA procédera également à sa mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Renforcer la défense incendie des communes

Pour répondre ponctuellement aux besoins des communes rurales, la CARA étudie la possibilité d'implanter des citernes ou des bâches au titre de la défense incendie. A ce titre, l'Agglomération vient d'obtenir une subvention du Département pour l'installation d'une citerne de 120 m^3 à Brie-sous-Mortagne ainsi que d'une citerne et d'une bâche à Boutenac-Touvent d'une capacité de 120 m^3 chacune.

Bientôt un Relais Accueil Petite Enfance à Royan

Suite à l'acquisition d'une maison située au 4 rue de la Pitorie à Royan, la CARA a organisé une consultation d'architectes pour l'aménagement de celle-ci en Relais Accueil Petite Enfance (Relais APE) du secteur Ouest, installé actuellement à Saint-Georges-de-Didonne.

Le Projet de **Gare Intermodale** de Royan

un projet ambitieux et nécessaire

Un peu d'histoire : rappelons-nous…

La gare de Royan a été conçue, en 1875, comme une gare de voyageurs, destinée à faciliter l'accès de la ville aux estivants, alors principalement bordelais. Après les bombardements sur Royan en 1945, différents projets modernistes de reconstruction de la gare sont envisagés mais pour des raisons tant pratiques qu'économiques, la ville décide en 1946 la reconstruction partielle sur le site de l'ancien bâtiment. Reprenant la disposition en retour d'équerre, le nouvel édifice est conçu comme une structure provisoire, avec réemploi de matériaux issus des ruines du centre-ville.

Aujourd'hui, cette gare et la place qui la jouxte n'ont pas changé mais accueillent près de 500.000 voyageurs annuellement[1], soit un flux journalier moyen de 1 350 voyageurs.
La gare de Royan accueille également les services des taxis, les transports urbains «cara'bus» desservant l'ensemble du territoire communautaire ainsi que le réseau interurbain «Les Mouettes», organisé par le Département et assurant les liaisons avec les villes de Saintes, Rochefort et La Rochelle.

L'histoire du projet de Gare Intermodale de Royan, débute en 1998 à l'initiative de la commune de Royan dans le cadre d'une réflexion urbaine globale. La maîtrise d'ouvrage du projet de gare est reprise par la CARA comme autorité organisatrice des transports en octobre 2002 (confirmé à l'unanimité en décembre 2009 en conseil communautaire). Le projet est par ailleurs inscrit au Contrat de plan Etat/Région 2007/2013.

LE PROJET

Les objectifs :
En lien avec le Plan de Déplacements Urbains et le Schéma de Cohérence Territorial (cf. article page 12), le projet de Gare Intermodale a pour objectifs de :

- **faciliter** les déplacements,
- **favoriser** les échanges entre les différents modes de transports,
- **fiabiliser** les dispositifs mis en œuvre en s'appuyant sur 4 fondamentaux : le confort, l'information, la sécurité des usagers et l'accessibilité.

Les dysfonctionnements actuels de la place de la gare sont essentiellement générés par la désorganisation du site, la cohabitation de nombreux flux sur un espace réduit et un stationnement anarchique des véhicules. Les conflits d'usage sont récurrents et exacerbés en saison estivale.

1- Source : Enquête Origine-Destination CARA juin 2011

La gare intermodale, un projet urbain

Entrée principale de la gare

Place de la gare : un espace désorganisé et insécurisé

Le projet de Gare Intermodale doit donc :

- être un vecteur d'incitation à l'usage des transports collectifs ; cela passe par une plus grande clarté dans l'aménagement de l'espace pour tous les voyageurs (automobilistes, piétons, deux-roues, usagers des transports collectifs et des taxis, ...), par une prise en compte de l'accessibilité et par l'amélioration de l'accueil et du confort des voyageurs (attente, vente, information, sécurité, ...),
- être un vecteur d'anticipation de futures évolutions des politiques tarifaires et du rapprochement des offres de transports,
- constituer un point de repère dans la ville et être totalement intégré au fonctionnement urbain.

UNE DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le projet doit être cohérent avec la loi du 12 juillet 2010, dite Grenelle 2, portant "engagement national pour l'environnement". C'est pourquoi la philosophie même du projet s'inscrit dans une démarche de développement urbain durable avec la volonté de mieux partager l'espace entre les différents modes de déplacements : voiture, transports collectifs, vélos…

Si les réflexions intègrent très en amont des logiques d'éco-conception et d'éco-gestion (économie des ressources naturelles, recyclage des matières, consommation réduite en matière d'énergie – éclairage, arrosage – gestion alternative du pluvial, prise en compte de l'imperméabilisation des sols, gestion différenciée des espaces verts…), elles se focalisent bien évidemment sur les besoins des usagers de tous âges grâce à l'amélioration des accès à la gare, la mutualisation des stationnements et la vie globale du quartier.

UN PROJET MULTIPARTENARIAL DESSINÉ DANS LA CONCERTATION

L'Etat, la Région Poitou-Charentes, le Département de la Charente-Maritime et son délégataire Kéolis, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique et son délégataire Véolia Transports, la Ville de Royan, la SNCF, RFF, le SYMOD et les taxis de Royan ont donc décidé de travailler ensemble à la création d'une gare intermodale.

Dès 2010, avec l'aide de la SEMDAS assistant à maître d'ouvrage, la CARA s'est engagée dans l'élaboration du programme détaillé. Cela a nécessité de nombreuses réunions de travail avec tous les partenaires qui ont fait part de leurs besoins et de leurs souhaits. Ce programme a été validé par délibération du Conseil communautaire le 12 décembre 2011.

En mai 2012, un maître d'oeuvre (urbaniste, économiste, paysagiste, éclairagiste) a été retenu et il travaille actuellement sur un avant – projet dans le cadre du programme approuvé.

C'est la «matière» qui permet d'engager la concertation et l'information avec les partenaires, les commerçants, les riverains du quartier, …

À ce propos, il est toujours dommage de constater que sur la base de documents de travail inaboutis – et logiquement non communicables – ceux-ci aient été mal informés…

LE PLANNING PRÉVISIONNEL……

La CARA travaille pour (et non pas contre…) ses communes membres, dans le cadre de ses compétences avec pour seul objectif d'améliorer l'avenir, votre avenir !

Transports en commun, covoiturage, vélo... mieux se déplacer demain, une nécessité

Mieux se **déplacer** demain

Pour les 10 ans à venir, l'accroissement démographique et touristique de la Communauté d'Agglomération de Royan Atlantique laisse présager une évolution du nombre de déplacements sur le territoire avec un besoin accru de mobilité. La place prépondérante de la voiture génère un trafic et des nuisances croissants en milieu urbain et elle ne pourra, à elle seule, être la solution.

La sauvegarde de la qualité de vie, notamment la réduction de la pollution et la préservation de la santé, passe par une réévaluation de la politique des déplacements : incitation à l'utilisation de nouveaux modes de transports (vélo, marche à pied, voiture en temps partagé, transports en commun et covoiturage).

Ces modes de transports alternatifs à la voiture ne pourront remporter l'adhésion des usagers qu'avec la prise en compte des enjeux pratiques et de bon sens tels que la rapidité des services et un coût moindre, une articulation inter et multi-modale efficace, une information rassurante et les questions de sécurité.

C'est dans l'objectif d'améliorer les déplacements que la CARA met en place un **Plan de Déplacements Urbains** (PDU) volontaire (ce document est obligatoire pour les agglomérations de plus de 100 000 habitants et valable 10 ans). Il s'agit d'un projet structurant pour le territoire prenant la forme d'un document pratique et programmatique organisant les différents modes de déplacements sur l'ensemble de l'Agglomération. Il vise à améliorer le quotidien et le cadre de vie en proposant une nouvelle offre de transports, à la fois attractive, adaptée aux besoins locaux et plus respectueuse de l'environnement.

POURQUOI ÉLABORER UN PDU ?

- Loi d'Orientation sur les Transports Intérieurs (LOTI) du 30 décembre 1982.

- Loi sur l'Air et l'Utilisation Rationnelle de l'Énergie (LAURE) du 30 décembre 1996.

- Loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) du 13 décembre 2000.

Le PDU est une démarche de coordination conduisant à un document de référence pour les décisions des différents acteurs de déplacements. Se déterminent ainsi, dans le cadre du Périmètre de Transport Urbain (PTU), l'organisation du transport des personnes et des marchandises, la circulation et le stationnement. Tous les modes de transports sont concernés, ce qui se traduit par la mise en place d'actions en faveur des modes de transports alternatifs à la voiture particulière : transports collectifs, deux roues, marche, etc.

LE PDU 2013/2022

La CARA a pour ambition d'arrêter son PDU en Conseil Communautaire d'octobre 2012, puis de le soumettre réglementairement à Enquête Publique et de l'approuver à la fin du premier semestre 2013. Conçu comme un document de planification, le PDU fixera les principes généraux suivants :

- renforcer la cohésion sociale et urbaine,
- établir un calendrier des réalisations,
- intégrer la sécurité des déplacements,
- favoriser la réalisation de plans de mobilité des établissements,
- mettre en place des mesures de tarification et de billetique intégrées,
- organiser le stationnement des voitures et réorienter le stationnement des marchandises.

Il répond ainsi aux objectifs définis par la Loi sur l'Air et l'Utilisation Rationnelle de l'Energie (dite LAURE) du 30 décembre 1996.

Afin d'avoir un document le plus partagé possible, **la CARA a choisi d'élaborer son PDU, en s'appuyant sur une forte participation des habitants**. Cette volonté, associée à la nature des thèmes que le PDU se doit d'aborder, intègre en parallèle un comité technique composé des partenaires institutionnels et de l'ensemble des services techniques des 31 communes de la Communauté d'Agglomération. Un comité de pilotage composé d'élus validera le processus.
La méthode d'élaboration du PDU au-delà du diagnostic indispensable s'est attachée à définir :

- les axes de réflexion de niveau stratégique aboutissant à la rédaction de notes d'enjeux politiques ;
- un plan d'actions permettant de répondre aux objectifs des enjeux retenus ;
- le suivi et l'évaluation de la politique publique.

Enfin, la réalisation du PDU doit intégrer le contexte budgétaire et les capacités financières des collectivités pour mener à bien les actions définies.

Trois enjeux primordiaux doivent d'ores et déjà être soulignés :

- la Cohérence Urbanisme – Déplacements (SCOT*-PLU-ZAC),

- les infrastructures en faveur des transports publics,
- l'évaluation environnementale.

LES ACTEURS CONCERNÉS

Le Plan de Déplacements Urbains est l'aboutissement d'un travail d'études, d'échanges et de concertation avec de nombreux acteurs :

- élus et population : réunions territoriales de secteurs, réunions publiques dans les communes,
- partenaires institutionnels (personnes publiques associées) : Conseil Général de la Charente-Maritime, Région Poitou-Charentes, les services de l'Etat, …
- techniciens aptes à valider le contenu technique et opérationnel de l'étude,
- monde associatif : associations d'usagers, association de protection de l'environnement, …
- monde économique : entreprises et administrations locales, hôpital, association de commerçants, exploitants de transport (Véolia, Kéolis, SNCF, RFF, …).

Prochaines étapes

Été 2012 :
Rédaction du Plan de Déplacements Urbains et de la trentaine d'actions

Octobre 2012 :
Arrêt du PDU en Conseil communautaire

Automne 2012 :
Organisation de réunions publiques pour présenter aux habitants ce que seront leurs déplacements dans les 10 ans à venir et recueillir leur avis (pour connaître les dates et lieux, merci de contacter la CARA : 05 46 22 19 20)

Hiver 2012 :
Consultation des personnes publiques associées

1er semestre 2013 :
Enquête Publique et approbation en Conseil communautaire

RÉUNIONS PUBLIQUES

Prochaines dates :

23/10 - Arces-sur-Gironde
24/10 - Saint-Augustin
06/11 - Vaux-sur-Mer
07/11 - L'Éguille-sur-Seudre

*Le SCoT

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document d'urbanisme prospectif qui précise et assure la mise en cohérence des différentes politiques menées en matière d'urbanisme, d'habitat, d'économie, de déplacements, d'équipements, d'environnement, de paysage, de risques naturels…. Il entend fédérer toutes ces politiques, à l'échelle de la CARA, dans une perspective de développement durable. Enfin, il doit identifier les objectifs de développement de l'Agglomération d'ici 20 ans et formuler les orientations et mesures à prendre pour les atteindre.

LA RENTRÉE AVEC LA CARA

La rentrée des 0-3 ans

Relais Accueil Petite Enfance (Relais APE) Royan Atlantique : la professionnalisation au service des plus petits

Centraliser l'offre de service individuelle et collective des 0-3 ans sur le territoire, tel est l'objectif principal du Relais APE Royan Atlantique. Que l'on travaille ou que l'on soit à la recherche d'un emploi, l'accueil de son enfant reste une priorité pour une majorité de parents. Chaque cas étant différent, la CARA a souhaité assurer un service optimum afin de répondre à toutes les demandes. Mais cela ne suffit pas et pour satisfaire au mieux les attentes des familles, l'Agglomération s'est engagée dans une démarche de professionnalisation des assistants maternels (AM). Laura Ciglar, responsable du Relais APE Royan Atlantique nous en explique les principes et revient sur les modes d'accueil existants.

Favoriser l'éveil des petits...

Laura Ciglar, responsable du Relais APE Royan Atlantique : «Nous renforçons notre accompagnement».

CARA'MAG' : En cette période de rentrée quelles sont les solutions d'accueil des jeunes enfants et quel rôle jouez-vous auprès des familles ?

Laura Ciglar : *Les parents ont toujours le choix entre l'accueil collectif et l'accueil individuel. En fait tout dépend de leur activité. Le collectif conviendra à quelqu'un qui travaille avec des horaires fixes et une personne en horaires décalés préférera un accueil individuel. Notre rôle est d'orienter les familles et de leur donner toutes les clés pour leur faciliter la vie ! Nous souhaitons maintenir un équilibre entre ces deux modes de garde qui sont complémentaires et non concurrents. Pour l'accueil individuel nous les rencontrons et leur indiquons les AM de leur secteur puisque nous sommes présents sur tout le territoire. Ensuite, nous leur fournissons le guide pour élaborer le contrat de travail de la «nounou» choisie, les fiches d'aide au calcul des salaires… Cette année nous proposons un «kit petite enfance» à tous les parents qui se présenteront pour ce type d'accueil : un sac contenant outre les éléments que j'ai déjà cités, une toise, un protège-carnet de santé, un porte-clés ainsi que tous les documents utiles pour devenir des «parents employeurs». Nous renforçons notre accompagnement.*

Le Relais APE Royan Atlantique en chiffres …

353 assistants maternels agréés dont 303 en activité pouvant accueillir 929 enfants (766 enfants accueillis à ce jour)

12 établissements d'accueil du jeune enfant (crèches) pour 214 places agréées

SECTEUR OUEST : **88** AM en activité : 209 enfants accueillis pour 258 places agréées

SECTEUR EST : **95** AM en activité : 240 enfants accueillis pour 295 places agréées

SECTEUR NORD : **69** AM en activité : 191 enfants accueillis pour 221 places agréées

SECTEUR SUD : **51** AM en activité : 126 enfants accueillis pour 155 places agréées

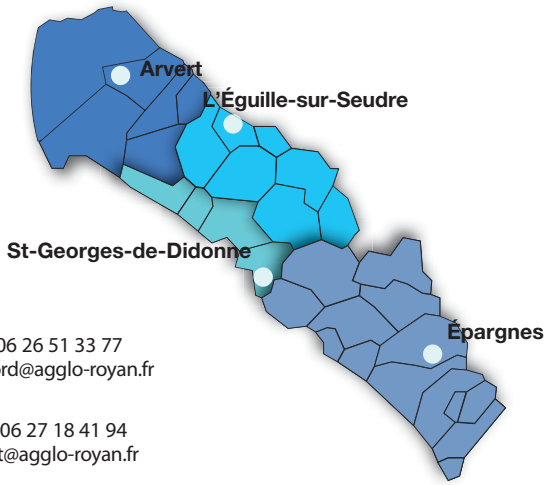

Contact Relais Nord :
Tél : 05 46 36 69 74 / 06 26 51 33 77
Courriel : relais.ape-nord@agglo-royan.fr

Contact Relais Est :
Tél : 05 46 23 90 07 / 06 27 18 41 94
Courriel : relais.ape-est@agglo-royan.fr

Contact Relais Ouest :
Tél : 05 46 38 33 26
Courriel : relais.ape@agglo-royan.fr

Contact Relais Sud :
Tél : 05 46 97 74 56 / 06 27 18 41 42
Courriel : relais.ape-sud@agglo-royan.fr

... et proposer un mode d'accueil adapté à chacun

CARA'MAG' : La professionnalisation des AM fait partie de vos priorités cette année. Comment se concrétise-t-elle ?

Laura Ciglar : *Nous organisons des formations sur différents aspects du métier d'assistant maternel. Elles sont financées par la CARA et proposent aux AM d'enrichir leurs connaissances et de faire évoluer leur emploi, notamment en s'adaptant à des situations particulières. Une première cession de 24 heures a été réalisée avec le GRETA (Groupement d'Établissement publics) de Bordeaux sur «L'accueil d'un enfant en situation de handicap». Cela a très bien fonctionné et elle sera probablement renouvelée en 2013. En novembre prochain, nous aborderons le thème des «Activités d'Éveil» en partenariat avec l'association Enfance et Musique. Deux tranches d'âges seront prises en compte : les 2-3 ans avec une activité axée sur la créativité à partir d'objets de récupération et les 7 mois et plus avec «les bébés lecteurs», activité basée sur la découverte des mots et de la musique grâce aux*

À noter !

Jeudi 8 novembre, salle des Fêtes de Saint-Palais-sur-mer, conférence tout public : «La voix, les babillages et les chansons, occasions d'échanges avec les très jeunes» par l'association Enfance et Musique.

Renseignements au : 05.46.38.33.26

tapis de lecture. Mais, celle qui me tient le plus à cœur est la formation que nous dispensons avec une intervenante formée par l'organisme «Signe avec moi». Il s'agit d'utiliser le langage des signes pour parvenir à communiquer avec les tous jeunes enfants qui ne maîtrisent pas encore le verbal. Cette méthode novatrice nous vient des USA et rencontre un fort succès actuellement. Son principal intérêt est de renforcer la communication entre adultes et enfants, afin de répondre le mieux possible aux besoins de ces derniers. Les AM ne sont pas obligés de suivre ces formations, tout se fait sur la base du volontariat et par session de 20 personnes (groupe de 5 sur 4 secteurs). Ces enseignements permettent aux nounous d'approcher leur métier avec un œil neuf et d'échanger sur leurs expériences.

En soirée les AM ont la possibilité de participer à des séances «d'analyse de la pratique», animées par une psychologue, grâce à un jeu de l'oie sur leur profession que nous avons conçu. De plus, deux à trois fois par semaine, elles peuvent se retrouver au Relais de leur secteur pour les animations habituelles. Tout cela a pour but de participer à l'épanouissement de l'enfant qui, parfois, va passer plus de temps avec son AM que ses parents.

CARA'MAG' : Quelles sont les autres nouveautés de cette rentrée ?

Laura Ciglar : *Nous allons reprendre notre action visant à développer le lien intergénérationnel. Devant la forte demande des maisons de retraite, nous allons organiser des animations entre jeunes enfants et personnes âgées. L'éveil musical, la cuisine… sont des activités que petits et seniors peuvent partager, les premiers devenant des «moteurs» pour les seconds. Ensuite, nous avons établi un partenariat avec le Pôle Emploi afin de «créer une fiche métier» pour que les parents qui retrouvent une activité, avec des horaires décalés, puissent faire appel à la bonne personne pour s'occuper de leur enfant à leur domicile. Enfin, l'idée est aussi d'aider les familles en difficulté et de les inciter au retour à l'emploi en les orientant vers l'association «Do l'enfant dom», financée en partie par la CARA. Pendant 3 mois, ces personnes pourront bénéficier d'une garde à domicile pour un coût moindre à condition de répondre à l'un des quatre critères fixés par les élus : famille monoparentale, fratrie avec un enfant de moins de 7 ans, horaires décalés et situation de retour à l'emploi. Aujourd'hui la garde d'un enfant ne doit pas être un frein au travail.*

Ulysse, la star du Relais APE !

C'est notre petit marin qui illustre désormais le Relais APE Royan Atlantique. C'est d'ailleurs ce nouveau logo qui viendra illustrer le «kit petite enfance» mis en place cette année.

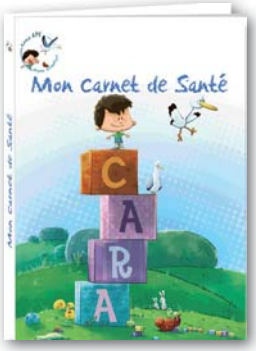

La rentrée des 6-12 ans

Surf et kayak pour les CE2 : l'activité nautique est lancée !

Le kayak pour apprendre à se diriger sur l'eau !

Le test voile

Afin de pouvoir pratiquer l'activité nautique, l'élève doit passer un test voile qui est obligatoire :

Habillé et équipé d'un gilet de sauvetage, l'enfant se jette à l'eau en arrière, il se remet sur le ventre, il effectue un parcours de 25 mètres aller/retour pendant lequel il doit mettre la tête sous l'eau quelques instants.

À partir du mois de septembre, l'ensemble des élèves de CE2 en classe «pure»* pratiquera les activités nautiques surf et kayak. Après le vif succès de l'essai mené à l'automne 2011 auprès de cinq classes de CE2, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (C.A.R.A.) et l'Éducation Nationale ont décidé conjointement d'étendre le programme auprès de toutes les classes de CE2 du territoire.

«L'objectif de la CARA» expliquait récemment le Président Jean-Pierre TALLIEU *«consiste à offrir à tous les enfants du territoire la possibilité de pratiquer ce type d'activités, quel que soit leur statut social».* Aujourd'hui, le but est atteint.

Ainsi, environ 750 élèves vont avoir la chance de s'initier au surf et au kayak : dès l'automne 2012 pour la majorité des classes et au printemps pour les autres. Le fait de pratiquer une activité sportive en groupe permet aux enfants de mieux se connaître, d'acquérir ou de renforcer un esprit d'équipe.

Sur une période d'environ 3 semaines, les activités seront réparties sur 8 séances de 2 heures chacune : 4 pour le surf et 4 pour le kayak, toutes encadrées par des moniteurs. Le matériel ainsi que les combinaisons et coupe-vent seront prêtés par la CARA et les clubs nautiques participants.

L'activité surf se déroulera sur la plage de Pontaillac et les locaux du «Surf Club Royan Atlantique» seront mis à disposition des élèves. Dans l'éventualité d'un grand nombre d'élèves, cette même activité pourra être dispensée, au même moment, sur la plage de Nauzan à Saint-Palais-sur-Mer. L'activité kayak, quant à elle, sera exercée sur les plans d'eau de Saujon, Mornac-sur-Seudre ou bien encore de La Palmyre.

* **Pour une question d'organisation au sein de chaque école, les élèves de classes «mixtes» (CE1-CE2) ne pourront malheureusement pas participer aux activités proposées. Ceci pour ne pas surcharger les classes des élèves de CE1 ne pratiquant pas l'activité nautique.**

Le surf pour maîtriser la vague !

Les élèves de classes «mixtes» CE2-CM1 pratiqueront les activités surf et kayak si le nombre d'élèves de CE2 est supérieur à celui des CM1 ou l'activité voile (au printemps) si le nombre d'élèves de CM1 est supérieur à celui des CE2.

L'IDÉE : UNE PROGRESSION PÉDAGOGIQUE

Initier l'enfant aux activités nautiques le plus tôt possible, et par le biais du jeu, l'aidera à mieux appréhender l'élément marin. Très souvent, la mer «fait peur», elle impressionne par son immensité, ses vagues !

Les pratiques nautiques que la CARA propose aux élèves de CE2 vont leur permettre de faire le lien entre l'apprentissage de la natation en eau douce – celle de la piscine - découverte en CE1, et l'initiation aux activités dans une eau salée et en mouvement – celle de la mer.

L'exercice du surf a pour but de faire acquérir à l'enfant la notion d'équilibre sur la planche. *«Les enfants apprennent à ne plus avoir peur de la vague, ils jouent avec l'élément marin»* précise Jean-Marc Audouin, responsable du service Tourisme Nautisme de la CARA.

Les cours de kayak, sur les plans d'eau sans courant, apprendront aux élèves à se diriger sur l'eau.

Les notions d'équilibre et de direction ainsi acquises, les élèves de CE2 profiteront avec une plus grande aisance de l'activité Voile, prévue en classes de CM1 et CM2 ** : on parle ici de «Progression pédagogique».

**** les CM1 pratiqueront l'activité voile au printemps 2013 ; les deux premières séances seront principalement consacrées à l'étude du vent. Quant aux CM2, ils reprennent les cours de voile dès le début de l'année scolaire 2012, ils pourront ensuite se « plonger » pleinement dans leur scolarité afin de préparer leur rentrée au collège.**

La naissance d'un livret

Dans le cadre de ces différentes activités nautiques, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique a souhaité qu'un Livret d'accompagnement à la pratique des activités scolaires soit créé. Il verra le jour à la rentrée 2013.

Ce livret individuel suivra l'élève du CE2 jusqu'au CM2 et lui sera ensuite remis. Comme son nom l'indique, il accompagnera l'enfant lors de ses activités nautiques scolaires : aide à la découverte de l'environnement maritime, du vocabulaire utilisé, des techniques employées pour pratiquer les divers sports en milieu marin,…. L'élève pourra même y décrire ses impressions ou raconter ses journées d'initiation et de perfectionnement au surf, au kayak ou à la voile.

Quelques chiffres …

Au total, près de 2 500 élèves de CE2, CM1 et CM2 participeront à «l'activité nautique» durant l'année scolaire 2012-2013.

Les moniteurs : 6 pour le surf, 5 pour le kayak et 15 pour la voile

La CARA financera l'ensemble du programme à hauteur de 300 000 € environ.

Lola, 8 ans

En septembre, Lola fait sa rentrée en CE2. Nous avons recueilli ses impressions quant aux activités qui vont lui être proposées :

«J'adore aller à la plage. Mes parents m'y emmènent depuis que je suis toute petite. Cet été, j'ai appris à faire du Bodyboard* avec eux, ça ressemble un peu au surf ! J'aime beaucoup jouer avec les vagues et j'ai vraiment hâte de faire du surf et du kayak avec mes copains de classe».

* Sport nautique de vagues proche du surf se pratiquant sur une planche plus courte et flexible.

La rentrée des 16-25 !

Mission Locale : une offre de services complète pour les jeunes

Accompagner les 16-25 ans, les aider à définir leur projet (formation, emploi), lever les freins (logement, mobilité…) : les conseillers de la Mission Locale du Pays Royannais soutiennent chaque année de nombreux jeunes en s'appuyant sur une offre de services complète et variée.

«La Mission Locale accompagne les 16-25 ans dans toutes les étapes de leur parcours», précise François Claisse, responsable de l'accompagnement. À chaque étape correspond un atelier ou un dispositif. Ainsi, les jeunes qui n'auraient pas défini de projet professionnel peuvent assister à **«Un mercredi, un métier»** pour découvrir une profession (voir notre article en page 24) ou bien encore à l'atelier **«Accompagnement aux Choix Professionnels» (ACP)**. Ce dernier propose de définir et valider un projet et, si nécessaire, d'accéder à une formation qualifiante. Pour les jeunes plus engagés dans leurs démarches, le dispositif **«Engagement 1ère chance»** favorise l'accès à une qualification ou un diplôme professionnel. Ceux, prêts à se frotter au monde du travail, ont la possibilité de bénéficier de l'**Insertion par l'Activité Professionnelle** qui met chaque candidat en situation réelle de travail. **Des ateliers de recherche d'emploi** sont également proposés. Tous les matins (sauf le mercredi), les jeunes peuvent également venir sans rendez-vous à la Mission Locale pour **apprendre à maîtriser tous les outils de la recherche d'emploi**, de la rédaction d'une lettre de motivation, à l'élaboration d'un CV jusqu'à la préparation d'un éventuel entretien d'embauche… avec l'aide d'un conseiller bien-sûr ! D'autres dispositifs existent pour venir en aide aux 16-25 ans. Alors, n'hésitez plus à pousser les portes de la Mission Locale !

Quoi de neuf à la rentrée ?

Démarrage du dispositif «5 clés pour l'emploi» permettant de vérifier et valider le projet professionnel des jeunes inscrits. Des ateliers thématiques portant notamment sur la connaissance et la présentation de soi, l'offre de services locale (mobilité, garde des enfants, hygiène, etc.) et la recherche d'emploi y sont proposés.

Reprise de l'action «Accompagnement aux choix professionnels» permettant aux jeunes d'identifier leurs ressources et leurs freins (personnels, sociaux, familiaux) pour s'inscrire dans un parcours (formation ou emploi).

Reprise des ateliers «Parrainage» permettant à des jeunes proches de l'emploi de découvrir le monde de l'entreprise grâce à l'intervention d'un parrain.

Pour connaître les autres dispositifs de la Mission Locale, n'hésitez pas à prendre contact avec un conseiller :
Mission Locale du Pays Royannais
69, rue Paul Doumer - 17200 ROYAN
Tél. 05 46 06 96 16
Email : contact@ml-pays-royannais.com

Le prochain rendez-vous de la Mission Locale en 2012

CHAPITEAU DE LA FORMATION

«MÉTIERS DU SANITAIRE ET SOCIAL»
22 NOVEMBRE 2012

Les permanences de la Mission Locale

Si vous ne pouvez pas vous déplacer dans les locaux de la Mission Locale à Royan, sachez que celle-ci tient des permanences dans plusieurs communes du territoire de la CARA afin de vous offrir un accueil de proximité.

Permanences :

- **Arvert : tous les mardis matin durant 1h30**
- **La Tremblade : tous les jeudis (toute la journée)**
- **Etaules : tous les mardis matin durant 1h30**
- **Saujon : tous les lundis et jeudis après-midi**
- **Mortagne-sur-Gironde : le 3ème jeudi après-midi du mois**
- **Cozes : le 2ème et 4ème jeudi après-midi du mois**
- **Centre socio-culturel de Royan : le 1er jeudi après-midi du mois.**

La rentrée scolaire, c'est facile avec "cara'bus" !

Pour connaître les horaires de bus, rendez-vous sur le site Internet «cara'bus», **www.carabus-transport.com**, rubrique «Les abonnés scolaires».
Choisissez dans la liste la ligne qui vous intéresse. Cliquez sur l'intitulé de cette ligne et hop, la fiche des horaires apparaît !

Les tarifs :

Pass mensuel jeune - 16,00 €

Vous avez moins de 21 ans, êtes scolaire ou étudiant, "cara'bus" a trouvé la solution avec le Pass mensuel Jeune... pour des déplacements sans compter sur l'ensemble du réseau "cara'bus". Il est valable du 1er au dernier jour du mois et peut être chargé sur votre carte à puce jusqu'à 2 mois à l'avance.

Pass annuel jeune – 1er enfant – 109,00 €

Mieux que le Pass mensuel Jeune, c'est possible ? Eh oui ! Il existe une version annuelle... encore plus économique et plus avantageuse ! Vous voyagez 12 mois pour le prix de 7 mois. Valable 1 an à partir de la 1ère utilisation, vous n'avez qu'une seule démarche à accomplir et vous payez à peine l'équivalent de 9 Pass mensuels Jeune. Ce sera difficile de faire mieux !
Il existe des tarifs préférentiels à partir du 2ème enfant : 90 €

Plus d'informations : www.carabus-transport.com, rubrique «Tarifs», «Vous voyagez souvent».

Un mercredi, **un métier !**

Mettre la main à la pâte pour découvrir un métier

«Quel métier souhaites-tu exercer ?» À cette question incontournable, de nombreux jeunes ne savent que répondre. Pour les aider dans leur décision et pour élargir le spectre de leurs connaissances, la Mission Locale du Pays Royannais propose depuis l'année dernière, en partenariat avec le Bureau Information Jeunesse (BIJ), Pôle Emploi et le Centre d'information et d'orientation (CIO), un atelier ludique et original intitulé «Un mercredi, un métier». Chaque mois, en une journée, un métier est mis en lumière. Le 26 juin dernier, CARA'MAG' a suivi l'un des ateliers consacré aux métiers du bâtiment.

Une visite de chantier instructive...

Jean-Michel GATARD du GEIQ-BTP Poitou-Charentes

Contact

Mission Locale du Pays Royannais :

69, rue Paul Doumer
17200 Royan
Tél : 05.46.06.96.16
Fax : 05.46.05.61.69

«Un mercredi, un métier s'adresse à tous ceux désireux de découvrir un métier et de définir un projet professionnel», entame François Claisse. Au regard des participants du jour, aux profils très différents, nous ne pouvons qu'être d'accord avec l'affirmation du responsable de l'accompagnement à la Mission Locale du Pays Royannais. Une dizaine de jeunes, diplômés ou non, ancien cuisinier désireux de se reconvertir ou bien encore porteur de projet de création d'entreprise, ont répondu présents à l'invitation du Bureau Information Jeunesse (BIJ) et de la Mission Locale. *«Vous allez voir sur le terrain comment travaillent les ouvriers du bâtiment»*, explique Jean-Michel Gatard, responsable du GEIQ-BTP Poitou-Charentes[1], venu présenter aux jeunes le chantier de la salle omnisports de Saint-Palais-sur-Mer et surtout les métiers du bâtiment et des travaux publics, *«vers lesquels les gens ne se dirigent pas naturellement mais pourtant très porteurs».*

DES MÉTIERS D'AVENIR

Avant de débuter la visite du chantier, Jean-Michel Gatard dresse le portrait du BTP. *«C'est un secteur en pénurie de main d'œuvre alors même qu'il est très ouvert. Sans avoir un bagage très important, on peut entrer dans ce métier et devenir au bout de 6 à 7 ans chef d'équipe»*. Jerick, chef du chantier de la salle omnisports de Saint-Palais-sur-Mer témoigne de son expérience. *«Bien que je ne sois pas diplômé en BTP, j'ai débuté comme manœuvre et cela fait 10 ans que je suis chef de chantier»*. Aujourd'hui, *«la formation est un véritable accélérateur de carrière»*,

complète Jean-Michel Gatard qui encourage la professionnalisation des jeunes dans ce secteur. *«Les métiers présentés à l'atelier "un mercredi, un métier" sont souvent, comme le BTP, des domaines porteurs sur le territoire de l'Agglomération et pour lesquels ils existent des débouchés»,* souligne Guayarmina Martin-Cejas, conseillère au BIJ. Les jeunes intéressés par le secteur présenté ou souhaitant se former sont donc invités, après cette journée de présentation, à reprendre contact avec la Mission Locale pour creuser leur projet professionnel. A l'inverse, *«ceux qui ne sont finalement pas intéressés par la profession mise en avant aujourd'hui seront les bienvenus sur d'autres ateliers !»*, conclut Guayarmina.

1 GEIQ-BTP Poitou-Charentes : Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification – Bâtiment et Travaux Publics du Poitou-Charentes. Il s'agit d'une association à but non lucratif qui répond aux besoins des entreprises du secteur ayant des projets de recrutement en alternance ou en contrat de professionnalisation. Le GEIQ-BTP joue le rôle d'interface entre l'entreprise et le demandeur d'emploi recherchant une formation.

Un mercredi, un métier : les prochaines dates

26 septembre 2012 :
⇨**L'artisanat d'art**

10 octobre 2012 :
⇨**L'ostréiculture**

21 novembre 2012 :
⇨**L'esthétisme, la coiffure**

5 décembre 2012 :
⇨**Les métiers du spectacle**

Ils témoignent...

Trois jeunes participants à l'atelier «un mercredi, un métier» consacré au BTP, donnent à CARA'MAG' leur impression sur cette journée découverte.

Steven VISSE
«Étant nomade, je recherche un travail sédentaire qui me permette de travailler au même endroit plusieurs mois voire plusieurs années. Je n'aurais jamais pensé au BTP avant l'invitation de la Mission Locale. Mais après cette journée, je suis prêt à me former pour en faire mon métier».

Aurélien PAULAI
«Je suis titulaire d'un BTS dans le BTP (gros-œuvre, gestion de chantier). Pour le moment, je n'ai pas trouvé d'emploi. Je suis donc venu à cette journée pour prendre des contacts et des renseignements».

Pierre BERGE
«J'ai exercé le métier de cuisinier pendant 5 ans. Aujourd'hui, je souhaite me réorienter pour avoir des horaires plus adaptés à ma vie de famille. J'ai participé à cet atelier pour avoir des informations sur les métiers du bâtiment car je suis notamment intéressé par la profession de plaquiste. Pour cela, je suis prêt à me former 6 ou 9 mois».

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)

Agir pour la prévention !

Crée en 2007, Le CISPD est au service des 31 communes de l'Agglomération Royan Atlantique les incivilités touchant aussi bien les territoires urbains que ruraux.

Le CISPD permet de mieux lutter contre la délinquance en :

favorisant l'échange d'informations entre les responsables des institutions et organismes publics et privés concernés (Justice, Police, Gendarmerie, travailleurs sociaux, acteurs économiques),
coordonnant les actions de prévention et de sécurité,
instaurant un partenariat actif entre ces membres,
constituant un lieu de constat, diagnostic, suivi et évaluation des questions de sécurité et de la prévention de la délinquance (Cellule de veille).

Co-présidé par le Président de la CARA, le Procureur du Tribunal de Grande Instance de Saintes et le Préfet de la Charente-Maritime ou ses représentants, le CISPD de l'Agglomération Royan Atlantique est constitué de 3 collèges :

1 collège d'élus (les 31 maires de la CARA ou leur représentant et le Président du Conseil Général de la Charente-Maritime),

1 collège d'institutionnels (Justice, Police, Gendarmerie, Éducation Nationale),

1 collège d'Associations et de personnes ressources.

Sur notre territoire, 4 thèmes doivent être traités :

Thème 1

Accidents de la route : développer des actions liées à la sécurité routière et à la prévention.

Thème 2

Passages estivaux de groupes de gens du voyage : travailler pour mettre en place des actions visant à atténuer le sentiment d'insécurité et renforcer la tranquillité publique.

Thème 3

Regroupements et pratiques festives dans l'espace public : prévenir et anticiper.

Thème 4

Incivilités sur le territoire de la CARA : renforcer le dialogue et la présence d'acteurs de prévention et de médiation.

3 actions sont mises en oeuvre par le CISPD :

En 2012 : création d'une cellule de veille dont la finalité est de cerner les problématiques du territoire afin de mieux cibler les axes d'intervention prioritaires. Cette cellule est animée par **Michel PRIOUZEAU**, Maire d'Arvert et Vice-président de la CARA en charge de La «Politique de la Ville et de la Solidarité».

En 2010 : animation d'une exposition interactive appelée «13-18 ans questions de justice». Cette exposition est présentée chaque année à toutes les classes de 4ème des cinq collèges du territoire.

En 2009 : mise en place d'une équipe de prévention et de médiation gérée et animée par l'Association Équilibre. Cette action permet aux professionnels d'entrer en relation (dans l'espace public) avec des jeunes ou adultes perturbant la tranquillité publique et renforçant le sentiment d'insécurité.

Association Equilibre, une équipe qui va à la rencontre des jeunes.

Philippe Duhard, directeur de l'association Équilibre connaît bien le territoire de la CARA. Depuis 1993, lui et son équipe œuvrent quotidiennement pour le bien-être des familles. En 2002, à la création de l'Espace Parental, il développe ses compétences autour de ce qu'il considère *«l'un des enjeux majeurs de la société»* : la parentalité. Actions de soutien à la fonction parentale, informations, orientations… Il commence à créer un important réseau et s'affirme dans la prévention-médiation. Puis, la CARA fait appel à lui pour répondre aux questions soulevées par le diagnostic du CISPD. Philippe Duhard : *«Nous essayons d'avoir une approche innovante. Aller à la rencontre des jeunes est finalement assez facile, mais les groupes sont très mobiles, il n'y a pas de bande, on a plutôt à faire à un Facebook version humaine ! D'où l'importance de tourner en permanence. En 2011 nous avons pu identifier plus de 600 jeunes qui aujourd'hui constituent pour nous un réseau. On sait où les trouver, ils nous connaissent et nous sommes en confiance, le message est ainsi plus facile à faire passer. Nous intervenons sur l'ensemble du territoire de la CARA et devons sans cesse nous adapter à ses besoins. Nous repérons les lieux, allons à la rencontre des jeunes, nous transmettons les messages de prévention, les rappels de la loi, venons en complémentarité des structures déjà en place, et nos horaires sont atypiques. Nous travaillons aussi à maintenir ou rétablir le lien entre les jeunes et les institutions et nous proposons des animations dans les collèges. C'est d'ailleurs notre équipe qui anime l'exposition 13-18 ans, questions de justice créée par la Protection Judiciaire de la Jeunesse de la Seine-Saint-Denis (PJJ). Elle aborde le thème de la citoyenneté, et apporte des réponses aux jeunes sur la loi et le système judiciaire.»*

L'équipe de prévention-médiation participe aussi aux axes développés par les Comités d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté (CESC) dans les collèges, comme par exemple la mise en œuvre de pièces de théâtre interactives traitant des conduites addictives et d'actions de prévention routière.

L'exposition 13-18 ans, questions de justice : une action concrète dans les collèges

Vos enfants ont peut-être déjà eu la chance de bénéficier de cette animation. Depuis 2010, Philippe Duhard et ses collègues interpellent durant deux heures les élèves des classes de 4ème des quatre collèges de la CARA. *«Cette exposition est très bien conçue et fait comprendre aux adolescents que l'on ne peut pas tout se permettre ! Il y a, d'une manière générale, une méconnaissance de la loi et pourtant il est important de savoir que l'on est pénalement responsable à partir de 13 ans ! Si un mineur âgé de 14 ans se fait arrêter avec son scooter et qu'il est verbalisé, c'est à lui de payer ! Grâce à cette expo, ils prennent conscience de la portée de leurs actes et à la question : à quoi sert la loi ? Tous répondent : à nous protéger !»*

Pour tout renseignement :
Service Jeunesse-Prévention-Médiation de la CARA,
Frédéric Khadaoui, 05 45 22 19 20
ou f.khadaoui@agglo-royan.fr

VIE DES COMMUNES

Je **recycle,** tu recycles, Virgine, elle recycle aussi !

Osons le recyclage…

Il faut venir une première fois à l'atelier et là, on sait qu'on reviendra. Le charme «Virginie » opère et on se prend tous pour des artistes d'un jour, on rêve de «made in moi-même !». Vous retournez toute la maison et plus vous créez, plus vous aurez des idées pour faire… Pari gagné Virginie !

Tout le monde a dans ses armoires des kilos de tissus ou d'habits abandonnés qui n'attendent que d'être revisités. Il ne manquait que les ateliers Renaissance pour oser passer le cap.

Pendant l'été, l'Atelier Renaissance de Virginie Nativel (recyclage et customisation de tissus) se transforme en galerie d'art où sont exposées les œuvres de peintres ou de sculpteurs. Virginie organise des vernissages et confectionne amoureusement ses 5 litres de punch pour le plus grand plaisir de ses invités. Cette année, une araignée gigantesque attire l'œil. Réalisée en métal de récupération par Gilles Devaux (plasticien), elle est suspendue le long du mur extérieur de sa maison d'habitation, on la voit de loin… et même pas peur !

DE FIL EN AIGUILLES

Virginie a un diplôme de technicien supérieur de l'informatique. Aucun rapport avec le recyclage direz-vous !
Née à Bordeaux, elle a vécu toute son enfance à Saint-Sulpice-de-Royan mais ses origines sont réunionnaises. Quand elle parle de son île, son œil pétille ! Le soleil, Virginie l'a dans la peau, cela se sent et cela se voit. Ses 2 grands-mères cousaient. L'une d'elle confectionnait des robes à partir d'une photo. Quant à «Mamie Toto», d'origine modeste, elle avait l'habitude de ne pas jeter les vêtements.

Alors que Virginie bouclait son projet de création d'un atelier, rendant visite à ses parents à la Réunion, sa mère lui a donné une couverture qui avait été faite par «Mamie Toto», un assemblage de vieux vêtements. Ce fut pour Virginie une révélation, la certitude qu'elle ne se trompait pas, elle était dans la bonne voie, elle perpétrait une tradition finalement ancrée dans la mémoire familiale.

Depuis toujours Virginie recycle, depuis de nombreuses années maintenant, elle n'achète plus de vêtements. Elle récupère et métamorphose ce dont les autres ne veulent plus, elle trouve toujours un bout de tissu pour le détourner et lui redonner une deuxième vie. C'est son fonctionnement au quotidien.

UN ARTISANAT DIFFÉRENT

Installée depuis octobre 2010 à Mornac-sur-Seudre, Virginie s'est dotée de matériel performant aidée en cela par la CARA et la Maison de l'Emploi dans le cadre de la BRDE (voir page 33). «*J'ai mis mes tripes dans ce projet !*» déclare-t-elle. Quand vous regardez autour de vous… les tissus, les machines, les créations, ce joyeux capharnaüm vous invite à la création. Vous avez envie de vous y mettre,

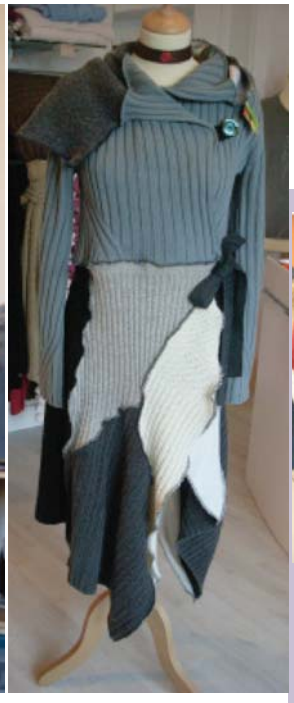

Virginie Nativel

Création dont elle est très fière : Le manteau en patch de pulls avec capuche !

Le mercredi 4 avril dernier, Virginie Nativel a animé un atelier «couture» lors de la journée organisée par la CARA sur le Développement Durable. Les enfants ont été invités à créer eux-mêmes un petit sac en tee-shirt. Succès garanti pour ces artistes en herbe !

de partager vos idées… Seule ou à plusieurs, Virginie vous attend pour dispenser ce qu'elle sait le mieux faire : transmettre son savoir et faire adhérer à son concept. Les ateliers s'organisent soit autour de votre projet, soit autour d'un thème défini, à un(e) ou à plusieurs… tout est possible ! On s'y retrouve, on papote, on boit du thé, encore du thé, beaucoup de thé… et puis on crée ensemble des pièces uniques, des souvenirs inoubliables. Les idées des uns font germer les idées des autres. Rendez-vous les jeudis après-midi et samedis matin pour les ateliers !

L'Atelier s'offre une «renaissance» !

Virginie, vous l'aurez compris est passionnée. Elle a toujours un projet d'avance dans la tête. Samedi 20 octobre 2012 à partir de 9h30, l'Atelier fêtera son 2ème anniversaire et à cette occasion, il s'agrandit à travers la création d'un collectif de cinq artistes : Virginie Nativel pour le textile, Marie Imbert et Annick Mauron illustratrice et graphiste, Mathieu Otal artiste aux influences urbaines et Gilles Devaux photographe et plasticien. Venez à la rencontre de ces artistes qui vous invitent dans leurs mondes imaginaires, sans gaspillage et éco-responsables. Une occasion de se retrouver, d'échanger, de rire et pourquoi pas de tomber sous le charme de cet Atelier particulier qui vous offre, à Mornac-sur-Seudre, un rayon de soleil au cœur de la CARA !

Pour plus d'informations : Virginie NATIVEL
Atelier Renaissance 9 rue du Cimetière à Mornac-sur-Seudre
TEL : 06 43 69 78 88 freezfee@gmail.com - facebook.com/freezfee

Un **voyage** à travers les sens

C'est au cœur de la commune d'Étaules, dans un écrin de verdure, que «La Yourte[1] des 4 sens» a pris refuge. En y pénétrant, nous avons la sensation de parcourir des milliers de kilomètres en quelques minutes. Installé dans une tente, ce café-librairie est aussi inattendu qu'atypique. Toutes les passions du propriétaire, Laurent Aupècle, y sont réunies (littérature, musique, cinéma et gastronomie) pour un voyage à travers les sens…

La Yourte des 4 sens organise tous les 15 jours des soirées à thème. Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter Laurent Aupècle ou à consulter le site Internet : www.layourtedes4sens.com

La Yourte des 4 sens
20 rue Berthommé St-André
17750 ÉTAULES
Tél. 05 46 36 12 21

La yourte vous accueille toute l'année du mercredi au dimanche de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30.

«J'ai pris une page blanche sur laquelle j'ai écrit ce qui me donnerait l'envie de me lever le matin». Avant d'être propriétaire de la «Yourte des 4 sens», un café-librairie situé à Étaules, Laurent Aupècle était chef d'entreprise dans le Sud de la France. *«En résumé, je vivais pour gagner de l'argent»,* raconte-t-il. Un infarctus il y a une dizaine d'années le pousse à changer de vie, *«à être plus en harmonie»*. *«Mon projet de yourte se révèle être la synthèse des choses qui me plaisent, le voyage, la culture, la gastronomie»*, poursuit-il.

UN ESPRIT D'AILLEURS

Installé dans une yourte (l'habitat traditionnel mongol), «un lieu de nomade», ce café-librairie, ouvert depuis le mois de mai dernier, est à l'image des aspirations du propriétaire, «apaisant». A l'intérieur, Laurent Aupècle propose aux clients différents produits culturels : des livres, des disques, des films. Les gourmands peuvent aussi s'y arrêter pour déguster des mignardises autour d'un thé ou d'un café. Côté librairie, disques et films, Laurent Aupècle a fait le choix de vendre aussi bien du neuf que de l'occasion. *«Les clients peuvent remettre en dépôt les livres qu'ils avaient achetés précédemment»*, indique-t-il. *«L'objectif de la Yourte des 4 sens, c'est à la fois de diffuser la culture mais aussi de la faire vivre à long terme»*. Pour le choix des livres, DVD ou CD proposés, Laurent Aupècle s'est remis dans le bain comme il le dit lui-même. *«Quand j'étais jeune, j'étais propriétaire d'un magasin de disques. C'était d'ailleurs mon premier travail. Mais, avant d'ouvrir la Yourte des 4 sens, j'ai réécouté la musique, énormément lu et vu de films»*, se rappelle-t-il. Depuis

Un «lieu de nomade» ouvert à tous

l'ouverture, Laurent Aupècle baigne près de 4 heures par jour dans la culture, pour se tenir informé de l'actualité.

DU LIEN SOCIAL

«J'aime la polyvalence de la Yourte. Dans la même boutique, vous pouvez trouver un livre, un CD, un film ou tout simplement déguster un thé et quelques gourmandises». Les premiers clients, eux, semblent ravis de cette initiative. *«La clientèle est très vaste. Il y aussi bien des résidents de la presqu'île d'Arvert que des touristes ou des visiteurs de passage. Tous les jours, je vois de nouveaux visages».* De l'aveu du propriétaire, beaucoup d'entre eux reviennent pour les gâteaux, pour feuilleter un livre ou pour discuter autour d'un thé. *«J'aime cette notion de lien social, d'échanges»*. Pour l'avenir, Laurent Aupècle ne souhaite qu'une chose, que les clients s'approprient le lieu *«comme ils l'entendent»* et reviennent le plus souvent possible !

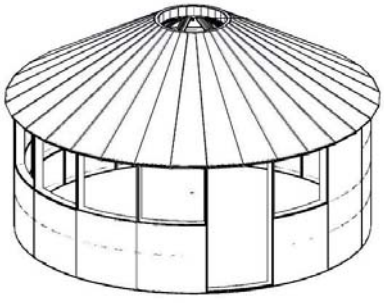

1- La Yourte est l'habitat traditionnel des nomades mongols et turcs vivant en Asie centrale.

Pour son projet, Laurent Aupècle a reçu le soutien financier du Conseil Régional et de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique via la Bourse Régionale Désir d'Entreprendre (BRDE)* et de l'ADIE, Association pour le Droit à l'Initiative Economique.

** La Bourse Régionale Désir d'Entreprendre (BRDE) est une aide à la personne pour créer son emploi à temps plein. La Bourse doit être attribuée avant l'immatriculation de la société, en complément de l'apport personnel et d'une autre source de financement (prêt bancaire, prêt familial, micro crédit…). Une aide forfaitaire de 1 000 (minimum) à 10 000 € (maximum) définie en fonction de la situation et les besoins réels du porteur de projet, la faisabilité du projet, les besoins et les ressources mobilisées, les emplois générés,… en veillant à l'effet levier.*
Source «Guide des Aides en Poitou-Charentes http://www.poitou-charentes.fr/services-en-ligne/guide-aides/-/aides/detail/85

Dans les **coulisses** des Jeudis Musicaux !

Chaque année depuis 24 ans, les Jeudis Musicaux offrent aux spectateurs des concerts de grande qualité où se côtoient artistes de renommée internationale et jeunes talents. Grâce à ce subtil mélange, ce festival de musique classique a su conquérir, au fil des éditions, un public de mélomanes avertis et d'amateurs adeptes de découvertes musicales. A l'origine de ce succès, une belle aventure humaine… Tous les ans, de nombreux acteurs (agents de la CARA, associations partenaires, mairies, etc.) se mobilisent pour organiser ce grand rendez-vous musical. CARA'MAG' a suivi, à Mornac-sur-Seudre, ces «acteurs» de l'ombre qui font les beaux jours des Jeudis Musicaux !

Jeudi 9 août 2012. La commune de Mornac-sur-Seudre reçoit le Quatuor Modigliani, qui selon les critiques est un des meilleurs quatuor à cordes au monde. Le concert étant à 11h00, l'installation technique s'est faite la veille du concert. Ainsi, Nicolas Pouret, régisseur technique du service des Affaires Culturelles de la CARA, Franck Melloul, Ludwig Bostvironois et Tristan Bertin d'Initiative Emploi en Pays Royannais (IEPR) ont déjà monté la scène et les projecteurs. *«Nous utilisons parfois jusqu'à 75 mètres de câble»*, détaille Franck. Ne reste que le raccord lumières, soit le réglage des éclairages, à faire en présence des artistes. *«Pendant toute la durée du concert, nous éclairons le cœur de l'Église et bien sûr les musiciens»*, complète-t-il.

9h30. Les musiciens arrivent pour la répétition, véhiculés par Carole Busier d'IEPR. De son côté, Julie Courcier, assistante artistique des Jeudis Musicaux, prépare la billetterie tandis que le Comité des fêtes de la commune

s'active pour préparer les loges des artistes et le pot de fin de concert, tradition oblige ! *«Le Comité des fêtes s'occupe de la partie conviviale du concert. Les gens apprécient beaucoup ce partage notamment avec les artistes»*, confirme Annick Tétaud, la Présidente et également adjointe à la culture à Mornac-sur-Seudre. Il est environ **9h30** lorsqu'arrivent les quatre musiciens véhiculés par Carole d'IEPR. Nicolas et Franck sont sur le qui-vive. Ils vérifient et peaufinent l'éclairage. Les musiciens, quant à eux, commencent leur répétition. *«C'est beau !»*, commente Franck.

10h00. La file d'attente est déjà impressionnante (le concert débute à 11h). Nancy Bastélica, par ailleurs graphiste à la CARA, tient la caisse à l'entrée de l'Église. *« Bonjour, une place s'il vous plaît »*. Le Quatuor Modigliani attire de nombreuses personnes. Seules 200 d'entre elles pourront rentrer. *« Cela correspond à la capacité maximale de l'église »*, précise Nicolas Pouret, en charge également, avec Julie Courcier, de la sécurité (sorties de secours, prévention contre les incendies, etc.).

11h. Le concert peut débuter. Durant près d'1h30, les notes résonnent dans l'église de Mornac-sur-Seudre.

12h30. Le public se dirige derrière l'église pour partager un verre et rencontrer les musiciens venus dédicacer leurs albums. Pendant ce temps, Nicolas, Franck, Ludwig et Tristan démontent le plateau et les projecteurs. *«Avant chaque installation, nous prenons en photo l'église dans laquelle se déroulera*

La veille du concert, Nicolas Pouret, régisseur technique aux Jeudis Musicaux et trois salariés d'IEPR installent le plateau qui accueillera le Quatuor Modigliani dans l'Eglise de Mornac-sur-Seudre.

Franck Melloul d'Initiative Emploi en Pays Royannais (IEPR) règle l'éclairage du plateau.

Le Quatuor Modigliani en répétition dans l'Eglise de Mornac-sur-Seudre.

Chaque année, les loges des artistes sont installées dans la maison de Jean-Marie Chusseau, délégué communautaire à la CARA et habitant de Mornac-sur-Seudre.

Depuis bientôt dix ans, chaque jeudi durant quatre mois, Nancy Bastélica vend les billets d'entrée ; une mission également assurée par deux autres agents de la CARA : Fanny Devienne et Cécile Revillé.

le concert car nous déplaçons certains objets pour monter le plateau», explique Nicolas Pouret. Une astuce qui permet à l'équipe technique de tout remettre en ordre une fois le spectacle terminé. Un des musiciens, resté sur place, donne la conclusion de cette belle journée. «*Voilà, c'est fini. Nous sommes très respectueux du travail de chacun*». Oui, décidemment, les Jeudis Musicaux sont un bel exemple de plaisir et de convivialité.

Nicolas et Franck se chargent du démontage des projecteurs.

Après le concert, Tristan et Ludwig s'activent à démonter le plateau.

L'esprit des Jeudis Musicaux

24 éditions : depuis leur création en 1989, les Jeudis Musicaux sont devenus un rendez-vous culturel incontournable de la CARA, moment unique et privilégié où se mêlent rencontres musicales, découverte du patrimoine et moments de convivialité partagés entre artistes et public.

31 communes partenaires, œuvrant pour une diffusion de la musique au plus large public possible. Mairies, professionnels de l'animation (Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative) ou bénévoles des associations (Comité des Fêtes ou Foyers Ruraux) avec le soutien de la communauté catholique, ce sont près de 200 personnes qui contribuent à la réussite de cette saison musicale.

Initiative Emploi en Pays Royannais (IEPR) et l'Association Pour le Prêt de Matériel d'Animations Culturelles (APMAC), aux côtés de l'équipe de la CARA, contribuent à la réussite technique des concerts. IEPR assure également la diffusion des supports de communication et le transport des artistes.

De gauche à droite, Charlotte, Anne-Marie, Serge, Anne-Marie, Jean-François et Hubert, mélomanes avertis apprécient la «belle organisation» des Jeudis Musicaux ainsi que le «partage avec les artistes et le public».

A la fin du concert, le public se retrouve au pot organisé par le Comité des fêtes de la commune.

ÉCONOMIE & TERRITOIRE

La **Journée de l'Entrepreneur** – Édition 2012

Des spécialistes à votre écoute pour votre future entreprise

Vous souhaitez créer, reprendre, développer votre entreprise ? Rendez-vous le jeudi 15 novembre 2012 de 10h à 18h, au Palais des Congrès de Royan pour la 4ème édition de la Journée de l'Entrepreneur !

DIVERS ACTEURS, UN OBJECTIF COMMUN : L'ESPRIT D'ENTREPRENDRE

Née en 2008 lors du lancement de la Semaine de l'Economie et de l'Emploi par la Région Poitou-Charentes, la Journée de l'Entrepreneur s'est pérennisée et est devenue le rendez-vous de l'entrepreneuriat local. Le Pôle Prospective, Action Economique et Développement Local de la CARA construit cet évènement d'année en année avec l'objectif de répondre aux problématiques des actuels et futurs entrepreneurs, en partenariat avec les acteurs institutionnels (Chambres Consulaires, RSI, Urssaf, Mefil, Atelier de création, Pôle Emploi, ADIE) et les acteurs privés (Espace gestion, ordre des experts comptables, banques,…)
Pour sa 4ème édition, la Journée de l'Entrepreneur se déroulera cette année le 15 novembre 2012 au Palais des Congrès de Royan, de 10h à 18h.

UN PROGRAMME ÉTOFFÉ PERMETTANT DE RÉPONDRE À UN MAXIMUM DE QUESTIONS

En avant-première, nous vous dévoilons les éléments principaux du programme de la journée :
Comme chaque année, vous trouverez le **parcours de la création/reprise d'entreprise et ses ateliers dédiés à la sensibilisation et à l'accompagnement de la création, la transmission ou la reprise d'entreprise**. Nous effectuerons un **zoom sur la filière de l'éco-construction et sur la filière équine**, présentées dans une logique de détection et d'accompagnement de nouvelles activités économiques pour le territoire. Des professionnels de ces deux filières seront ainsi présents pour répondre à vos interrogations. Nous vous proposerons également des formations gratuites sur la journée[1], des conférences et des ateliers relatifs à la création, la reprise et le développement de l'entreprise.
Lors de cette Journée de l'Entrepreneur, place donc à la création et à la promotion de l'entrepreneuriat sur notre territoire. Un évènement à ne pas manquer !

1- Inscription obligatoire

zoom sur les filières phares de la Journée de l'Entrepreneur 2012 :

L'éco-construction

Dès 2009, le Grenelle de l'Environnement a changé la donne dans la construction du bâti. Ainsi selon le Ministère de l'Environnement, la création d'emplois en lien avec ces problématiques devrait permettre de mettre en avant des métiers émergents tels que «spécialiste de l'étude des matériaux», «ingénieur en génie thermique» ou encore «architecte spécialisé en environnement».

La filière équine

En France, la filière équine représente environ 68 700 emplois dont 40 900 emplois directs (élevage-entraînement, vétérinaires spécialistes, centres équestres,…) et 27 800 emplois indirects (organisation de courses et points de vente PMU, journalisme, assurance, …). Un potentiel intéressant à exploiter sur notre territoire, déjà réputé pour les bonnes conditions de pratique équine.

Salon **PROVEMPLOI**

De la région Ile-de-France à la CARA, il n'y a qu'un pas!

Le 16 octobre prochain, la CARA sera à Paris (Espace Champerret) pour faire la promotion de son territoire auprès de milliers de Franciliens à la recherche d'un renouveau professionnel et d'une qualité de vie en province. Retour sur l'organisation du Salon avec Annick MARTIN, chargée de l'Accueil des Porteurs de Projets et des Evènements Economiques, et Nathalie LAINE, chargée du Marketing Territorial au sein du Pôle Prospective, Action Economique et Développement Local de la CARA.

POURQUOI PARTICIPER AU SALON PROVEMPLOI ?

Provemploi est un rendez-vous incontournable pour les Franciliens désireux de s'installer en province et d'y trouver un emploi. Le vieillissement de la population, les départs à la retraite des artisans notamment préoccupent les territoires. Cette problématique nécessite de s'interroger sur les moyens de promouvoir le territoire auprès des jeunes actifs. Soucieuse de ces enjeux la CARA, à travers le Salon Provemploi, se positionne ainsi dans une logique de marketing territorial, axé sur trois enjeux prioritaires :

- Renforcer le potentiel humain du territoire et la reprise d'activité
- Préserver les services publics et marchands
- Aménager le territoire dans une logique d'équilibre démographique

Concernant les jeunes actifs, plusieurs études font état de changements importants dans leur choix de vie. Alors que les générations précédentes accordaient une place prioritaire à leur carrière professionnelle, aujourd'hui les 25-39 ans choisissent la province pour la qualité de vie et l'équilibre plus aisé entre la vie professionnelle et la vie familiale. Par ailleurs, la volonté de renforcer le caractère indépendant de leur futur mode de vie conduit également les migrants à s'orienter vers la création de leur propre activité.

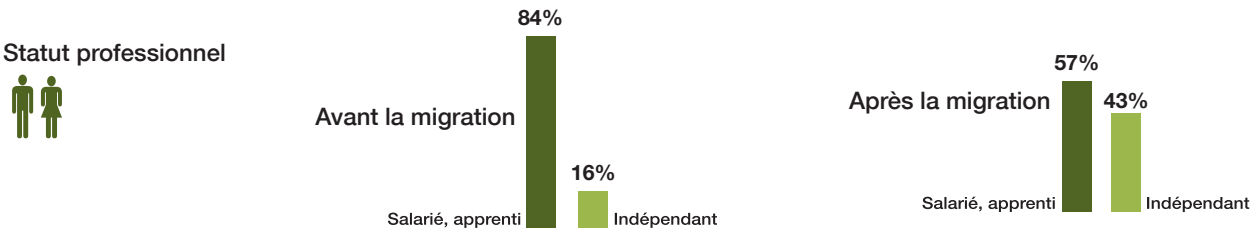

Source : enquête CRPEE/UMR 5045, Chevalier (2006), réalisée sur un échantillon de 250 ménages

De manière générale, l'innovation en tant que valorisation économique de nouvelles idées, combinaison inédite de moyens ou mise en œuvre d'une solution originale, concerne toutes les dimensions de la production de biens et de services.

Aujourd'hui, le processus d'innovation n'est plus enfermé dans la dimension technologique.

COMMENT LA CARA VALORISERA SON TERRITOIRE ?

Promouvoir le territoire, tel est ainsi l'enjeu primordial. A ce titre, la CARA possède plus d'un tour dans son sac. Parmi eux, une qualité paysagère et environnementale privilégiée avec la proximité immédiate de la mer, des Estuaires de la Gironde et de la Seudre. En particulier, la CARA dispose d'une forte politique d'accueil de la petite enfance, offrant une réponse immédiate aux attentes des parents et des futurs parents.
«Nous serons présents au Salon Provemploi avec nos partenaires. En effet, l'accueil et l'accompagnement des porteurs de projet est un métier à part entière qui ne s'improvise pas et qui requiert des compétences et des qualités humaines : coordination pour l'échange d'informations, rationalisation de l'organisation et du mode de fonctionnement avec les partenaires au moyen d'outils et de pratiques adaptées… Nous avons ainsi sollicité la présence des Chambres Consulaires, de Pôle Emploi et de la Maison de l'Emploi afin d'apporter une réponse exhaustive et claire à nos visiteurs», précise Annick Martin. Un évènement à suivre !

Le salon Provemploi en chiffres

En France, **3 à 4** millions de Franciliens réfléchissent à quitter leur région pour la province. Parmi eux, **200 000** franchissent le pas chaque année.

Le phénomène de départ en Province touche essentiellement les jeunes actifs (25-39 ans), les familles et les cadres.

Les visiteurs du salon Provemploi ont une ambition :

46% sont à la recherche d'un emploi en province

32% souhaitent créer ou reprendre une entreprise

13% cherchent des réponses relatives à la préparation de leur installation

9% souhaitent avant tout découvrir les territoires avant de se décider

«Rando», «resto», produits locaux

Depuis plusieurs années, la valorisation des produits locaux (par le biais d'une communication spécifique, de l'approvisionnement des cantines scolaires ou bien encore de la mise en place de marchés fermiers), est au cœur de l'action de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA). Au mois de mai dernier, c'est une toute nouvelle expérience qui a été menée : mettre en relation les producteurs locaux et les restaurateurs par l'intermédiaire d'une balade gourmande à Mortagne-sur-Gironde.

«Le territoire regorge de produits locaux de qualité», entame Marc Petitdan, responsable du service Développement Agricole, Ostréicole et Ruralité. *«La balade gourmande a justement vocation à les faire découvrir à des restaurateurs du territoire, soucieux de proposer aux clients de la qualité»*. Il n'est pas rare de trouver dans les assiettes des restaurants des produits de la mer, *«les plus valorisés»* confirme Marc Petitdan. À l'inverse, il est moins commun de déguster une pièce de bœuf provenant d'Arvert ou bien encore une côtelette d'agneau de Mortagne-sur-Gironde dans les restaurants des communes du territoire.

BOUSCULER LES HABITUDES

«Les producteurs commercialisent leurs produits vers la grande distribution ou directement aux consommateurs mais peu d'entre eux traitent directement avec des restaurateurs indépendants», observe Marc Petitdan. En cause

Sébastien Lys,
pêcheur à Mortagne-sur-Gironde

notamment, des difficultés de logistique et d'approvisionnement, un prix des produits souvent plus élevé et une réglementation parfois contraignante. *«Nous travaillons avec un producteur installé à Saint-Georges-de-Didonne mais en raison de la saisonnalité de certains produits ou de leur rareté, il est compliqué de les afficher sur la carte»*, confirme un des restaurateurs présents. Sébastien Lys, pêcheur à Mortagne-sur-Gironde, reconnaît quant à lui qu'*«au regard de la réglementation, il est plus difficile de vendre son poisson à un restaurant qu'à un supermarché»*. *«Pourtant»*, avouent les cuisiniers et responsables d'établissements présents lors de la balade gourmande du 21 mai dernier, *«on rêverait tous de mettre à la carte des poissons pêchés le jour même sur nos côtes»*.

METTRE EN VALEUR LES RICHESSES

«Il est important que les producteurs locaux soient mis en valeur afin de développer une dynamique territoriale. La balade gourmande a permis d'instaurer un dialogue entre les professionnels de la restauration et les producteurs locaux participants (pêcheur, viticulteur, éleveur de bovins et de porcs fermiers)», constate Marc Petitdan. Cette opération a également rapproché les restaurateurs invités. *«Séduits par les produits présentés, ils ont exprimé la volonté de les intégrer dans leur cuisine, de travailler ensemble et de s'organiser pour assurer la promotion de leur démarche qui pourrait prendre la forme d'un "club des saveurs"»*, précise le responsable du service Développement Agricole, Ostréicole et Ruralité. Tous ont également demandé à découvrir d'autres produits qui pourraient bien apparaître à terme sur le menu : volaille, légumes, produits laitiers et iodés. Pour répondre à leurs attentes, la CARA réfléchit déjà à la deuxième édition de cette balade gourmande. *« Elle devrait avoir lieu dans le Nord du territoire entre Saujon et Mornac-sur-Seudre au début du mois d'octobre prochain»*. A suivre…

LA BALADE GOURMANDE VUE PAR **YVES PÉROCHAIN**, VICE-PRÉSIDENT À LA CARA EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURALITÉ

«Depuis 2009, la CARA s'est engagée dans une démarche de valorisation de nos produits et dans la promotion de ces derniers par le biais d'une association "Terre Océane" et d'un label "Couleurs et Saveurs". Notre action se développe sur le territoire mais doit encore se faire connaître. Je me réjouis donc de cette première édition de la balade gourmande qui a permis à des restaurants de qualité (ouverts à l'année) de rencontrer quelques producteurs (pêcheur, viticulteur, éleveur de bovins et de porcs fermiers) d'une commune de la CARA, Mortagne-sur-Gironde. Une telle démarche a d'autant plus de sens sur un territoire touristique comme le nôtre. Nous remercions tous les participants et leur donnons rendez-vous pour la deuxième édition de cette opération !».

Des plages plus accueillantes et des **espaces naturels** préservés

Chaque année, notre territoire accueille des milliers de visiteurs à qui il convient d'apporter un tourisme de qualité. Sur les communes littorales, la population est multipliée par 6 au plus fort de la saison et nos plages peuvent compter jusqu'à 60 000 usagers en simultané. Une démographie croissante, des sites saturés, des installations vieillissantes, des équipements insuffisants, des conflits liés au partage de l'espace, un patrimoine naturel à sauvegarder sont autant d'éléments qui ont poussé les acteurs du territoire de la CARA à se mobiliser autour du Plan Plage Territorial.

Le littoral, poumon et cœur de notre économie, est soumis à de fortes pressions en période estivale. Pourtant, il doit être préservé afin de permettre aux générations futures de jouir de ce patrimoine. Ainsi, le projet Plan Plage Territorial, qui émane d'une démarche volontaire de la CARA, s'est fixé pour objectif ambitieux de **développer une politique de gestion équilibrée de ses plages**, capable de concilier un accueil de qualité du public et la préservation des espaces naturels sensibles. Le Plan Plage Territorial répond donc à une stratégie d'aménagement global de notre littoral sur le long terme. Il prendra en compte les caractéristiques environnementales et économiques du territoire sur lequel il a vocation à s'appliquer.

CONSTRUCTION D'UN DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Un diagnostic a préalablement été réalisé afin d'identifier les problématiques intrinsèques au littoral et d'apporter des solutions concrètes grâce à la concertation. Ce diagnostic dresse l'inventaire de l'état de nos côtes. Il se présente comme un véritable outil de centralisation de données et d'observation de notre littoral. Dans cette phase d'étude du littoral et du rétro littoral (ou arrière plage), une analyse thématique a permis d'identifier des enjeux et d'élaborer des pistes de réflexion (issues des rencontres avec les acteurs). Les sites ont été classés en trois catégories de plage : **les plages urbaines, semi-urbaines et naturelles**. Les critères de classification des sites correspondent au degré de relation des plages avec l'environnement naturel et paysager proche, du niveau d'équipement des plages et de leurs accessibilités.

Ce diagnostic, qui prend en compte l'année 2011 comme année de référence, est en cours de validation. Il laissera place aux ateliers thématiques, en fin d'année 2012 qui devront aboutir à la construction d'un programme d'actions permettant :

- l'élaboration d'une charte commune d'équipements des plages,
- la création de schémas d'organisation des plages,
- la définition d'un plan d'actions.

Le diagnostic a été complété par deux études : une étude quantitative (étude de fréquentation des plages) et une étude qualitative (étude des attentes des usagers des plages).

Le périmètre d'action

7 communes littorales sont concernées par ce projet : Les Mathes/La Palmyre, Meschers-sur-Gironde, Royan, Saint-Georges-de-Didonne, Saint-Palais-sur-Mer, La Tremblade, Vaux-sur-Mer.
De la Conche de Cadet sur la commune de Meschers-sur-Gironde à la plage de Mus de Loup sur la commune de La Tremblade, 31 sites recevant des usagers ont été étudiés.
Chaque plage a fait l'objet d'une analyse thématique qui a permis d'identifier des enjeux. Les 5 thèmes suivant ont été étudiés :

Modes de déplacement, stationnement et accès aux plages
Aménagement des plages (services et équipements)
Pratiques et activités de loisir
Approche environnementale
Sécurité des usagers et gestion des risques

Meschers-sur-Gironde

Evaluation quantitative et qualitative de nos plages

ÉTUDE DE FRÉQUENTATION DES PLAGES (Évaluation quantitative)

Dans le cadre du diagnostic du Plan Plage Territorial, une étude de fréquentation des plages a été réalisée par la CARA. Quatre survols aériens ont été effectués lors de la saison estivale 2011 (deux à marée haute et deux à marée basse). Ils ont permis d'obtenir des photographies de l'ensemble des plages de la CARA entre 14h et 17h.

La sortie du 11 août a été retenue pour la réalisation des comptages (journée qui rassemblait le plus grand nombre d'usagers- marée haute à 16h35 de coefficient 69). Après calcul de la superficie de plage disponible à marée haute avec un coefficient moyen, le taux d'occupation de chaque site en période de pointe estivale a été déterminé.

Présentation des résultats :

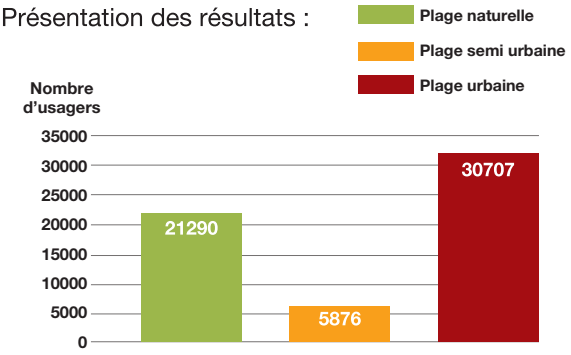

Graphique représentant la fréquentation des plages le 11 août 2011 sur les plages urbaines, semi-urbaines et naturelles.

ÉTUDE DES ATTENTES DES USAGERS DES PLAGES (Évaluation qualitative)

Près de 700 questionnaires ont été diligentés sur 8 plages (Suzac à Meschers-sur-Gironde, Conche de Saint-Georges-de-Didonne, Grande Conche à Royan, Nauzan à Vaux-sur-Mer, Les Combôts à Saint-Palais-sur-Mer, Les Mathes/La Palmyre, Le Phare de la Coubre et la Bouverie à La Tremblade) au cours de l'été 2012 afin :

- d'évaluer la qualité générale de la plage par l'analyse de la perception des usagers,
- de définir les conditions d'amélioration de l'accueil du public,
- de transposer les avis des usagers sur des projets d'aménagement ou de restructuration de sites et analyser les comportements induits par ces changements.

Le bureau d'études Bordeaux Consultants International a été mandaté pour cette étude.

PHASES DU PROJET PLAN PLAGE TERRITORIAL

Phase 1
Construction d'un diagnostic partagé (2011/2012)

DIAGNOSTIC
(année de référence 2011)

- **Étude de fréquentation**
- **Étude des attentes des usagers des plages**
- **Identification des problèmatiques intrinsèques au littoral**
- **Pistes de réflexion**

MÉTHODOLOGIE

- **Rencontre des acteurs**
- **Collecte de données**
- **Étude de terrain**

Phase 2
Construction d'un plan d'actions (2012/2013)

MÉTHODOLOGIE :
Concertation (lancement des ateliers thématiques)

- **Élaboration d'une charte d'équipement commune**
- **Définition d'un programme d'actions**
- **Création de schémas d'organisation de plage**

Phase 3
Opérationnelle / Lancement des travaux (2014)

Jean-Michel AUGIER

Le CODEV

Conseil de Développement de la CARA : «il faut donner une identité au territoire !»

Lancé en avril dernier (CARA'MAG n° 9), le Conseil de Développement Royan Atlantique n'a pas attendu pour se mettre au travail. Les 38 membres de cette instance consultative se sont organisés et ont dégagé trois thèmes de réflexions destinées à aider la CARA dans ses prises de décisions relatives au développement du territoire. Cara'Mag a fait un point d'étape avec Jean-Michel Augier, président du CODEV.

CARA'MAG :
Le Conseil de Développement Royan Atlantique, que vous présidez, a été mis en place le 10 avril dernier. Comment cela fonctionne aujourd'hui ?

Jean-Michel Augier :
Au démarrage notre équipe était composée de vingt membres. Très vite nous avons été rejoints par d'autres personnes et actuellement nous sommes trente-huit. Il a donc fallu apprendre à se connaître et à travailler ensemble. Suite aux deux premières réunions d'avril et mai 2012, nous avons décidé de constituer trois groupes de travail afin de répondre aux interrogations posées par notre première saisine. Chaque membre a la possibilité de s'impliquer sur l'un des trois thèmes choisis en fonction de son centre d'intérêt. Néanmoins, rien n'est figé et chaque personne peut, si elle le souhaite, participer à un groupe autre que le sien. Nous ne souhaitons pas nous imposer de contraintes, nous sommes tous bénévoles et nos travaux doivent rester épanouissants pour chacun. Les trois groupes se sont réunis une fois avant l'été et nous avons fait la synthèse de nos premières réflexions fin juin.

CARA'MAG : Quels sont les thèmes que vous avez retenus pour constituer les groupes de travail et pourquoi ?

Jean-Michel Augier : *Toujours suite aux deux premières réunions, nous avions beaucoup d'interrogations. Le sujet proposé* était vaste et il nous a semblé important de le recentrer sur trois objectifs majeurs. Premièrement, nous nous sommes intéressés aux mutations touristiques. En effet, le tourisme est et reste la première ressource économique de notre territoire. Ensuite, nous avons retenu comme thème, la valorisation de la diversité des patrimoines et des ressources. Nos 31 communes présentent des atouts naturels et patrimoniaux bien distincts : le littoral, les marais, les vignes, l'ostréiculture mais aussi les églises romanes qui côtoient l'architecture des années 50 et les bunkers de la Seconde Guerre mondiale… Tous ces éléments sont constitutifs d'une physionomie atypique qui fait notre richesse. Nous ne pouvions donc pas omettre cet aspect. Enfin, il a été décidé de réfléchir à la mise en œuvre d'un projet sportif et/ou culturel mobilisateur, dans la perspective de renforcer la notoriété du territoire et de lui donner une identité à part entière.*

CARA'MAG : Aujourd'hui que ressort-il de ces premiers travaux ?

Jean-Michel Augier : *On remarque qu'il faut avoir une approche plus large du tourisme. Le schéma soleil/plage/vacances concentré sur huit semaines dans l'année est encore trop présent. Il faut «désaisonnaliser» le tourisme en renforçant l'attractivité de notre territoire si possible 12 mois sur 12 et ne pas axer celle-ci uniquement sur l'aspect balnéaire. Il y a une diversité d'offres à proposer avec, notamment, la prise en compte de la gastronomie locale. En ce qui concerne le patrimoine, bâti et naturel, il convient de faire prendre conscience aux habitants et aux touristes qu'il est unique mais aussi qu'il doit être protégé. Il faut mettre en réseau nos richesses et s'appuyer sur ces dernières afin de mieux «vendre» le territoire. Pour terminer, notre offre sportive est très importante mais mal valorisée. Nous avons pléthore de manifestations culturelles qui, de surcroît, sont gratuites en saison. De ce fait, il est difficile d'attirer le public sur des spectacles payants le reste de l'année. Il serait donc judicieux de proposer une alternative. Toutes ces pistes vont encore être travaillées, développées puis nous en ferons la restitution aux élus de la CARA en décembre afin qu'ils puissent les intégrer ensuite dans leurs réflexions et/ou prises de décisions.*

* **Comment mieux appréhender et mieux valoriser les ressources de notre territoire ?**

Des conseils
gratuits et
indépendants
pour économiser
l'énergie
INFO→ ÉNERGIE
(CARA)

MAGAZINE

Connaissez-vous la Fête de l'énergie ?

Créée il y a 3 ans, cette manifestation regroupe le réseau national des Espaces Info Energie, l'ADEME et différents partenaires (collectivités, associations…). Tous se mobilisent afin de faire connaitre le travail réalisé au quotidien par les conseillers énergie et de valoriser ce service d'information dédié à l'énergie, neutre et indépendant.

N'hésitez pas à venir échanger avec le conseiller énergie de la CARA, sur les techniques existantes (isolation, chauffage, énergies renouvelables, aides financières associées). Savez-vous que vous pouvez payer moins cher en faisant des économies d'énergie dans votre logement ?

Nous vous attendons nombreux lors de la fête de l'énergie qui aura lieu du 18 au 21 octobre prochain.

L'Espace Info Energie de la CARA sera présent sur les trois marchés du territoire de l'Agglomération :

- Cozes le mercredi 17 octobre au matin
- Étaules le jeudi 18 octobre au matin
- Royan le dimanche 21 octobre au matin

Un spectacle de rue sur le thème de l'énergie sera donné par la compagnie Coyote minute de Saintes !

Des petits cadeaux seront aussi distribués.

Hakim BOUCHETA, un jeune sapeur-pompier volontaire saisonnier à l'honneur !

Jean-Pierre TALLIEU, Président de la CARA et Maire de La Tremblade, heureux de féliciter Hakim BOUCHETA pour son courage et son dévouement.

Le 30 août dernier, l'ensemble des nageurs-sauveteurs, présents sur les 23 postes de secours de notre littoral, était réuni au centre technique de la CARA, à Saint-Sulpice-de-Royan. Des représentants du SDIS 17 et de l'Agglomération dont le Président, Jean-Pierre TALLIEU, Maurice GIRERD, membre du Bureau communautaire et Gilles GUEDAL, responsable du service Sécurité des plages, ont salué le travail et l'implication des surveillants. Hakim BOUCHETA (ci-contre), jeune sapeur-pompier volontaire saisonnier de 24 ans, affecté au poste de secours de la Coubre sur la commune de La Tremblade, s'est vu remettre la médaille pour acte de courage et dévouement (échelon bronze) pour avoir sauvé de la noyade 8 baigneurs début juillet.

D'après un texte d'Angéline Chusseau

Adoptez-les

GRIM - 4 ans (Ne pas se fier aux apparences, «garçon» trés gentil !)

POUPETTE - 1 an

Bien d'autres chats et chiens tatoués et vaccinés vous attendent au refuge.
Rendez-leur visite aux horaires d'ouverture au public.

Contact :
Le refuge des amis des bêtes
13 rue du Chenil - 17600 MÉDIS
Tél. 05 46 05 47 45
Tous les jours (sauf dimanche et jours fériés)
de 14h30 à 18h30 (horaires d'été)
de 14h30 à 18h (horaires d'hiver)

Joue avec Ulysse !

1. À L'AIDE DE LA LISTE CI-DESSOUS, RETROUVE LES MOTS DANS LA GRILLE.
2. TU POURRAS AINSI COMPLÉTER LES LETTRES QUI ONT DISPARU.
3. COMPLÈTE LE TITRE (SITUÉ À CÔTÉ D'ULYSSE) AVEC LES LETTRES QUE TU AURAS RETROUVÉES DANS LES CASES COLORÉES.

PLONGÉE	RÉGATES
NAVIGUER	CANOE
VOILE	PLAGE
BASSIN	SURF
BATEAU	JET-SKI
PLANCHE	VOILIER
KAYAK	PROMENADE
CATAMARAN	BARQUE
~~VAGUE~~	ROYAN
EAU	MER

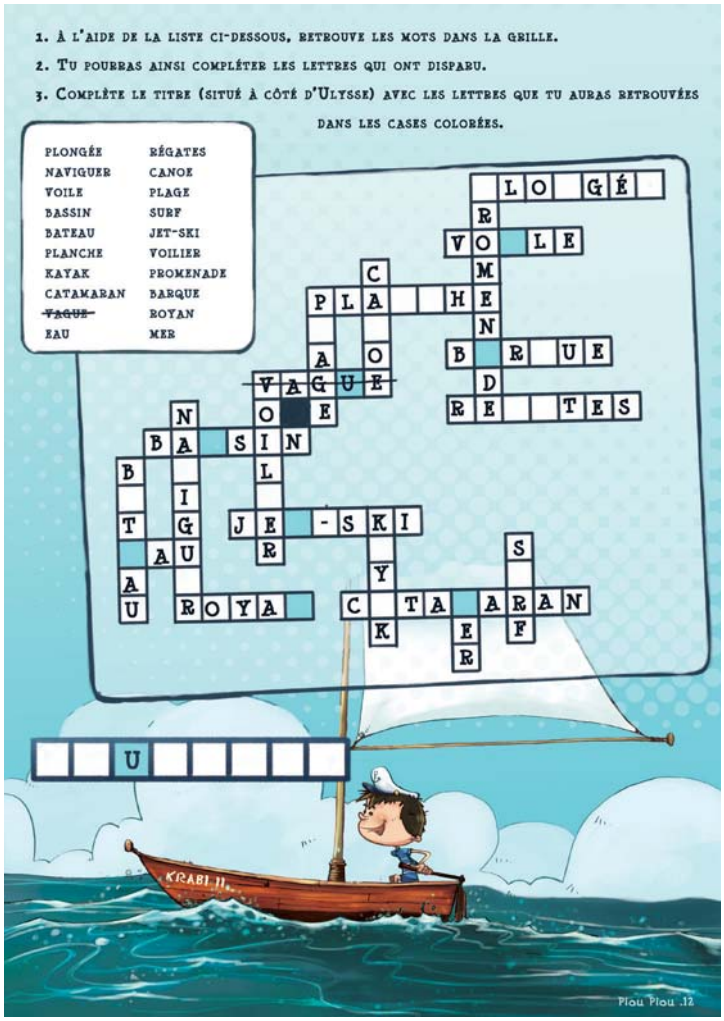

SOLUTION : Nautisme

Vous ne recevez pas régulièrement le CARA'MAG' ?

∅ Contactez-nous par courrier ou par email

Vous possédez une résidence secondaire sur le territoire et souhaitez recevoir notre magazine à votre domicile principal, merci de nous retourner ce coupon rempli à l'adresse suivante :

Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
Service Communication
107 avenue de Rochefort - 17201 Royan Cedex
contact@agglo-royan.fr

Nom/Prénom : _____

Adresse : _____

_____

Code Postal : _____

Retrouvez également le CARA'MAG' en ligne sur www.agglo-royan.fr

Du 18 au 21 octobre 2012

3ème édition

LA FÊTE DE L'ÉNERGIE

Venez faire le plein de conseils sur les économies d'énergie

ANIMATIONS VISITES DE SITES CONFÉRENCES EXPOSITIONS

Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

CARA

La prochaine Fête de l'Énergie aura lieu du 18 au 21 octobre 2012.

L'Espace Info Énergie de la CARA sera présent sur les trois marchés du territoire de l'Agglomération :

- Cozes le mercredi 17 octobre matin
- Étaules le jeudi 18 octobre matin
- Royan le dimanche 21 octobre matin

INFO→ ÉNERGIE